

BULLETIN MUNICIPAL



COURTEUIL SAINT NICOLAS D'ACY

Rétrospective 2020

Février 2021 – N° 6

Sommaire

EDITO	2
HOMMAGE A JACQUES FOUREAUX.....	4
ETAT CIVIL 2020	6
MAIRIE	7
ELECTIONS MUNICIPALES.....	8
VIVRE ENSEMBLE	12
ECLAIRAGE	12
TRAVAUX.....	12
BUDGET.....	15
SIAEP.....	15
CCSSO	17
ASSEC.....	19
LES ASSOCIATIONS SUBVENTIONNEES.....	20
CSASL.....	21
TCASL	22
ARDE – AU RENDEZ-VOUS DES ECOLIERS	23
ABC	24
LA CLEF DES CHANTS.....	24
ARTS ET MUSIQUE DE LA NONETTE	25
VILLA'JOIE.....	26
TELETHON	27
DES SAPINS POUR NOEL	27
LE REPAS DES AINES	26
UN HABITANT TRES SPECIAL	29
PNR	30
LE FRELON ASIATIQUE.....	32
L'AVEZ-VOUS SU ? L'AVEZ-VOUS VU ?	33
PIERRE DENISE ET LE MOULIN DE LA SURPRISE	37

TAM TAM COURTEUIL

La commune propose depuis de nombreuses années un service de diffusion locale par messagerie. Si vous souhaitez recevoir les actualités de la commune sur votre messagerie, il suffit de la communiquer à la mairie. Votre adresse n'est pas redistribuée à des tiers.

Edito

Madame, Monsieur, chers amis,

Faute d'avoir pu nous retrouver pour la cérémonie des vœux, les équipes municipale, administrative et technique vous réitèrent leurs vœux pour 2021, en espérant surtout qu'elle vous soit plus douce.

C'est avec émotion que vous trouverez dans ce nouveau bulletin les photos du repas des Aînés, de février 2020, avec ce sentiment de « c'était avant ».

J'aimerais évoquer d'autres sujets, mais il est bien compliqué dans une rétrospective 2020, de faire abstraction de la crise qui a débuté il y a un an. Il faut rendre hommage aux Courtiliens sévèrement touchés lors de la 1^{ère} vague dont un voisin, ami, père, ou époux qui nous a quitté. Grâce à leur confiance et dans le respect de l'anonymat, ils nous ont permis de très vite sensibiliser les habitants à la gravité de la situation. Malgré des consignes sanitaires pas toujours claires et souvent tardives, voire contradictoires, chacun s'est efforcé de les mettre en œuvre, avec la mobilisation autour des masques par exemple. Force est de constater que depuis cette première vague, nous n'avons pas un seul nouveau cas grave à déplorer. Encore aujourd'hui, les statistiques montrent que l'état sanitaire dans notre communauté de communes est le meilleur de tout le département, malgré le brassage de populations sur notre territoire. C'est le résultat des sacrifices que nous faisons, et surtout que font nos jeunes, les plus touchés par les conséquences collatérales de la crise. Mais retenons les élans de solidarité qui se sont exprimés.

En 2020 nous avons également déploré la disparition de nos 3 doyens : Jacques Foureaux Maire honoraire, Pierre Denise dont l'usine de St Nicolas a été à la pointe de la fabrication de règles à dessin et Jeanne Cursan (épouse Losfeld).

L'an 2020 était aussi celui du renouvellement du Conseil Municipal. Une seule liste était en lice, et nous aurions d'autant plus souhaité organiser une réunion publique afin de préciser notre programme d'action. Quand les conditions sanitaires le permettront, nous serons amenés à vous consulter dans certaines rues pour préciser certains projets. Notre connaissance de la commune et des habitants nous a néanmoins permis de proposer un programme qui nous semble faire consensus. Il avait été distribué dans vos boîtes aux lettres, mais vous pouvez le redemander pour « vérifier » que nous faisons bien ce que nous avons écrit (et même plus !). L'objectif était d'éviter un 2^{ème} tour pour limiter les risques sanitaires et permettre à l'équipe de se mettre au travail dès que possible malgré les conditions compliquées pour se réunir. Nous tenons donc à remercier tous ceux qui se sont déplacés « pour nous soutenir », mais aussi tous ceux qui se sont excusés en raison de facteurs de risque vis-à-vis de la Covid. Dans les pages suivantes, vous découvrirez cette équipe mixant sortants plus expérimentés et entrants avec des idées et des compétences nouvelles.

Du côté des services nous avons dû aussi nous adapter. Comme partout les agents et salariés ont reçu des consignes et des équipements de protection. L'objectif est de préserver leur santé et d'assurer la continuité des services. L'accueil physique se fait uniquement sur rendez-vous dans un espace sécurisé en dehors du secrétariat pour limiter le temps d'attente et de présence dans les locaux. Cela oblige chacun à anticiper, mais vous êtes accueillis au moment qui vous convient sans la contrainte des heures de permanence et sans attente. Les sacs à déchets verts que quelques foyers utilisent encore, sont même déposés à domicile.

En 2020 l'assainissement nous a encore un peu occupé avec la fin des raccordements de la phase 2, et ceux de la phase 3 à terminer pour le 14 juillet 2021 dernier délai. Sur l'éclairage public, après le test sur la route de Chantilly, l'éclairage à LED a été généralisé. La question de la coupure nocturne ne faisant pas « encore » consensus dans le village, ni dans le Conseil, un compromis a été convenu

consistant à réduire l'éclairage de 70% entre 23 et 5 heures. Ce n'est pas le résultat obtenu à ce jour ; la réflexion reste donc ouverte. Néanmoins le progrès est déjà très notable. L'effet de halo fortement réduit, limite la pollution lumineuse et le montant de notre facture d'électricité sera plus que divisé par deux pour l'éclairage. Autre chantier attendu : le renforcement de la rue Eusèbe Fasquel entre la Nonette et le Fossé du Prince. La patience paie puisque l'état et le département ont participé financièrement à hauteur de 40 et 22%. La nouvelle aire de jeux rue du Marais est également très appréciée, reste à installer une petite clôture de sécurité et quelques bancs. Vous découvrirez dans les pages suivantes, les autres chantiers et constaterez que 2020 n'a pas été une année blanche.

Tous ces projets sont évidemment menés avec nos moyens financiers limités et notre objectif de ramener l'encours de la dette à zéro ; ce qui est désormais le cas , hors budget assainissement annexe bien sûr. Cet endettement nul va nous permettre de financer sereinement le prochain gros projet de notre programme : terminer l'enfouissement des réseaux. Ceci nécessitera de recourir en partie à l'emprunt, mais avec des taux intéressants et des annuités qui ne soient pas handicapantes. Les possibilités de subventions sont également incitatives, avec le plan de relance notamment. Dans les quelques indicateurs budgétaires qui vous sont présentés vous noterez sans doute l'augmentation des produits d'imposition. Il faut savoir que les augmentations votées ces dernières années ont essentiellement compensé les baisses de dotations. Certaines communes compensent en réduisant leur fonctionnement, mais nos charges sont déjà faibles au regard de la moyenne départementale des communes de notre taille. Le reste de l'augmentation des recettes fiscales provient de l'augmentation de nos valeurs locatives, de l'augmentation de l'assiette (surfaces habitables créées, amélioration du confort ...) et de taxes sur les nouvelles constructions, transactions (dont les prix augmentent toujours) etc ...

Nous avons toujours plaisir à saluer le travail des bénévoles dans les associations, sans lesquelles il ne ferait pas aussi bon vivre dans notre village. Leurs activités ont été fortement perturbées et contraintes. Je sais que pour la plupart cela va de soi, mais je rappelle qu'une association n'est pas une entreprise de service. Derrière il y a des bénévoles et j'invite les adhérents à soutenir leurs associations, même si le « service » n'a pas été ce qu'il est en temps normal. Il faut en effet passer le cap pour que ces associations et ces bénévoles soient toujours mobilisés pour le bien de tous quand les jours meilleurs reviendront. Les quelques mots qu'ils vous proposent dans les pages qui suivent vous montrent qu'ils n'attendent qu'un GO pour relancer les activités.

A l'échelle du territoire, 2020 c'est également notre ré-adhésion à la Charte du Parc Naturel Oise Pays de France. La commune s'est toujours inscrite dans cette démarche et nous nous réjouissons de la signature par le 1^{er} Ministre du décret renouvelant le classement du Parc pour 15 ans, tout en félicitant les élus et agents du parc pour la ténacité dont ils ont fait preuve pour obtenir ce résultat.

Enfin, la suite des élections municipales a été l'installation du nouveau conseil communautaire (CCSSO). La nouvelle gouvernance laisse une possibilité un peu plus importante aux élus municipaux de s'impliquer. C'est une bonne chose pour l'avancée des projets, la cohérence entre les actions municipales et intercommunales et la compréhension des difficultés et des actions de la communauté de communes. Vous verrez que vos élus s'y sont engagés autant que possible.

Alors, malgré les circonstances, il fait bon vivre dans notre village, et l'équipe est à l'œuvre pour « Être bien » à Courteuil Saint-Nicolas d'Acy. Ce que l'on attend de vous ? continuez à être supers !

François DUMOULIN
Maire de COURTEUIL
Vice-Président de la CCSSO

Hommage à Jacques FOUREAUX

Mardi 15 septembre, le conseil municipal et les proches de Jacques Foureaux se sont réunis au cimetière pour lui rendre un hommage au nom de la municipalité.

Monsieur le Maire prit la parole en ces termes :

Chers amis

Je vous remercie pour votre présence ce soir,

tous réunis autour des enfants de Jacques Foureaux Maire Honoraire, afin de rendre hommage à son engagement au service de nos concitoyens, de notre commune, de l'état et de la république.

Après des études secondaires au lycée Saint-Vincent de Senlis, Jacques, très bon élève intègre en 1942 à Paris une préparatoire normale supérieure à l'hypokhâgne Henri IV où il côtoiera d'illustres penseurs.

Le décès de son père en novembre 1943 l'amène courageusement à interrompre ses études pour changer de destin et rejoindre sa famille afin de se consacrer à l'exploitation de la ferme familiale qu'il exploitera jusqu'en 1993.

De caractère social et très attaché à son village natal où il vécut près d'un siècle, il participe à la vie communale d'abord comme conseiller municipal durant 7 années, puis comme Maire-adjoint durant 6 années avant de devenir Maire pendant 31 ans sans interruption de 1977 à mars 2008 soit 44 ans d'engagement communal.

Durant toutes ces années passées au service de la commune il apportera une présence continue et une disponibilité sans faille, ayant à cœur de maintenir le caractère du village et sa qualité de vie très appréciée des habitants comme des gens de passage. Nous jouissons encore aujourd'hui des traces indélébiles de son héritage.

L'église menaçant ruine il encourage la création d'une association de sauvegarde du patrimoine bâti, l'ASSEC, qui l'aidera durant 25 années dans la lourde tâche de restauration de cette jolie petite église. Désormais sauvée et restaurée, elle est inscrite au registre des bâtiments historiques.

Aimant profondément ce village, dont il connaissait chaque habitant et chaque pierre, soucieux de le faire évoluer, il s'emploie à :

- *créer deux lotissements de 13 et de 17 pavillons dont 10 logements locatifs,*
- *construire une école primaire*
- *restaurer la mairie en créant une salle de conseil*
- *restaurer le petit patrimoine communal dont le lavoir de Saint-Nicolas d'Acy, les abords du calvaire classé monument historique*
- *restaurer le monument aux morts et le parvis de l'église*
- *agrandir le cimetière communal*

- *faire construire des abris bus pour les passagers de la ligne Senlis - Chantilly*
- *ouvrir aux habitants le marais communal en aménageant une aire de détente, un circuit de promenade jusqu'aux berges de la Nonette et une aire de jeux pour les enfants*
- *aménager les espaces publics avec des plantations d'arbres et d'arbustes*

Il fera réaliser d'autres travaux d'embellissement sur le village avec l'enfouissement des réseaux EDF télécom et éclairage public rues du Calvaire, de l'Eglise et Eusèbe Fasquel, ainsi que des travaux d'assainissement pluvial pour lutter contre les coulées de boue lors des épisodes orageux les plus intenses.

Conscient des enjeux d'avenir il relancera également le projet d'assainissement en lançant les premières études et notamment le plan de zonage.

Ces exemples montrent l'esprit, le caractère consciencieux et responsable avec lequel il a conduit la gestion d'une commune comme Courteuil disposant de moyens financiers et humains limités et dans un contexte administratif et juridique de plus en plus complexe.

Cela nécessite beaucoup de réflexion, des qualités de gestionnaire, de conciliateur, beaucoup de travail, de courage, tout simplement d'abnégation, avec les équipes successives qu'il a emmenées avec lui.

Être Maire ce sont parfois des honneurs, souvent des soucis, toujours des responsabilités. Mais c'est surtout aimer les gens, aimer son village, aimer faire ... le plus beau des mandats disent tous les élus qui sont passés par là, en tout cas le plus ancien dans notre république et le plus populaire.

Cette modeste plaque symbolise donc la reconnaissance des habitants de Courteuil à la fois pour l'homme qui a consacré une grande partie de sa vie au service des autres, mais aussi pour son épouse qu'il a désormais rejointe, et ses enfants qui l'ont soutenu (sans doute avec fierté) toutes ces années.

Merci Monsieur le Maire,

Merci Monsieur Foureaux



Etat-Civil 2020*



Naissances : 6 dont

- Le 21 janvier *Elina VACHER BOCAHU*
Le 15 juin *Priscille AUGIER DE CREMIERS*
Le 12 août *Jean MAILLARD*
Le 31 décembre *Marius SPINDLER*
ainsi que Léon en mai et Clémence en juillet



Mariages : 2

- Le 23 octobre *Elisabeth LUBRANO et Emmanuel MAILLARD*
Le 28 novembre *Astrid MARECHAUX et Nicolas MAILLARD*



Décès : 5

- Le 6 mai *Jeanne CURSAN épouse LOSFELD*
Le 9 mai *Bernard SALOME*
Le 20 mai *Jacques FOUREAUX*
Le 25 juillet *Pierre DENISE*
Le 29 novembre *Francine BLANCHET épouse BREVIAIRE*

Madame Jeanne Losfeld (née en mai 1925), Monsieur Foureaux (né en janvier 1926) puis Monsieur Denise (né en mars 1927) tous trois du hameau de Saint-Nicolas d'Acy étaient les doyens du village.

** publication avec l'autorisation des familles*

Mairie



Adresses

1, rue de la Nonette
60300 Courteuil

Tél. : 03 44 53 26 16
Mail : courteuil.mairie@wanadoo.fr
Site : www.courteuil.fr

Horaires

Accueil téléphonique :

Du lundi au jeudi : 8h30 - 12h30

Accueil du public :

Lundi : 16h30 - 17h30

Mardi : 10h00 - 12h00

DURANT L'ETAT D'URGENCE SANITAIRE

La Mairie est ouverte uniquement sur Rendez-Vous.

Monsieur le Maire reçoit principalement le mercredi et le samedi - **06 95 99 00 74** - ou par mail.

Personnel communal



Nathalie ROUSSEAU
Secrétaire



Delphine CLOPIER
Secrétaire



Pascal MALEZWSKI
Employé municipal



Sylvie MONTIGNY
Agent d'entretien ménager



Yamina PREVOT
Accompagnatrice bus scolaire

Elections Municipales

Résultats

Les 15 et 22 mars, nous étions tous, habitants de Courteuil, appelés aux urnes pour désigner nos 15 nouveaux conseillers municipaux.

Réunis autour de la liste conduite par François DUMOULIN « Être bien à Courteuil Saint-Nicolas d'Acy » 15 candidats se sont présentés.

Aucun autre candidat ne s'étant présenté, ces élections ne présentaient que peu d'enjeux et fort heureusement car la covid 19 s'est invitée dans la campagne. Du coup le 15 mars, jour anxieux du 1^{er} tour, planait le spectre d'une abstention massive. Le vote masqué, au sens propre du terme, durant lequel les précautions sanitaires et le respect des gestes barrières ont toujours été respectés, n'a réuni que 204 habitants sur les 503 inscrits sur les listes électorales soit une participation de **40,55%** (moyenne nationale 38,77%).

Nous remercions chaleureusement tous ceux qui ont participé à ce vote.



Conseillers démasquez-vous !

Le programme de ces élections ayant été chamboulé par la crise sanitaire, de A à Z, vos nouveaux conseillers se présentent à vous maintenant :



Jean-Henri ANTUNES - né en 1983 - Directeur de projet Informatique

Habitant Courteuil depuis 2014, père de famille, j'ai eu envie de m'engager pour ma commune et ses habitants. Salarié dans un grand groupe, j'ai souhaité apporter une aide technique à notre village en valorisant l'expérience que j'ai pu acquérir par mes différentes expériences professionnelles. En charge du numérique et du digital, délégué communal à l'Association Départementale pour l'Information des Communes de l'Oise, contribuant aux commissions travaux et sûreté, j'ai aussi le plaisir de nous représenter au sein du comité Syndical Mixte Oise Très Haut Débit (fibre optique...). Disponibilité et simplicité sont les maîtres mots de mon engagement en tant qu'élu.



Sylvain BRICE - né en 1961 - Artisan peintre

Marié, 2 enfants, je me suis présenté au conseil municipal de Courteuil pour la 5^{ème} fois. J'espère pouvoir mener à bien les divers projets engagés par les précédentes municipalités et en développer de nouveaux pour le bien vivre dans notre village qui m'a accueilli avec ma famille il y a maintenant 30 ans.

2^{ème} Adjoint



Edwige CENDRES - née en 1972 - Directrice comptable

Être conseillère municipale doit permettre d'agir utilement au service des habitants, pour l'intérêt général aux conflits des intérêts de chacun. C'est une fonction en proximité, qui a une résonance quotidienne très importante. Je souhaiterais, humblement, participer et aider de mon mieux, aux intérêts de la commune, apporter le temps dont je dispose, les compétences techniques et relationnelles que j'ai acquises. Être élue municipale, c'est une formidable expérience d'engagement, de dévouement pour les autres et la commune.



Dominic DORMEUIL - né en 1958 - Président de société

Président de l'entreprise familiale Dormeuil, j'habite avec ma famille à La Ferme de Jouvancourt depuis quelques années. Très attaché à Courteuil où nous sommes implantés depuis 1920, il m'est apparu comme une suite logique de m'investir dans les projets de la commune et de contribuer au développement et à la gestion de ses attributs uniques. L'importance de la nature et la préservation de notre environnement exceptionnel me sont en particulier très chères.



François DUMOULIN - né en 1965 - Conseiller agricole

A 40 km de Notre Dame de Paris, notre territoire a fait l'objet de plans de développement dantesques dans les années 50 à 70, à l'image de l'ouverture en 1974 du 9^e aéroport mondial à 20 km. Mais nos élus locaux se sont battus pour faire le choix de la protection de notre patrimoine naturel, culturel et historique. C'est pour contribuer à préserver cet héritage que je me suis engagé comme conseiller municipal avec Jacques Foureaux, 1^{er} adjoint avec Pierre Blanchard et comme Maire pour un second mandat grâce à votre confiance et à celle de l'équipe qui m'accompagne. Fidèles à ces valeurs nous faisons entrer notre village dans le XXI^e siècle avec l'assainissement, la fibre, et pour ce nouveau mandat, l'indispensable transition énergétique et climatique, sans oublier l'esprit de solidarité entre habitants et entre communes du territoire.

Maire



Charles GARNIER - né en 1988 - Responsable logistique

Etant habitant de Courteuil depuis que je suis né, j'aime bien le village c'est pour cela que je me suis investi dans le mandat de conseiller municipal en 2014 et que je veux continuer à m'investir durant ce mandat. Si par mon travail je suis moins sur le village la semaine, j'y suis quasiment présent tous les week-ends.



Jocelyne LADROUE - née en 1949 - Retraitée de l'enseignement

En tant qu'ancienne enseignante et retraitée j'espère représenter une partie de la population de Courteuil. Apprendre à connaître le fonctionnement d'une municipalité au sein du conseil, prendre part à la vie du village, est enrichissant.



Bénédicte LOGEAIS - née en 1965 - Adjointe en pastorale scolaire

Nous avons emménagé rue de la nonette il y a 21 ans et y avons jeté l'ancre, pour notre plus grand bonheur ! Nos 4 enfants tracent leur sillon vers d'autres horizons mais ont plaisir à retrouver "la nonette". J'ai accepté de faire partie de l'équipage qui fixe le cap et permet de se donner les moyens pour l'atteindre, en "simple mousse" qui offre ses compétences. Je découvre tout : l'accueil y est bienveillant, les projets ne manquent pas d'ambition et tout le monde est sur le pont, bien arrimé. Je souhaite que cette traversée permette à notre beau navire, Courteuil, de mener à bien sa mission et m'engage à y participer.



Eric MARTIN - né en 1965 - Chef d'entreprise

Marié, père de deux enfants, j'habite la commune depuis 1997. J'ai créé il y a 5 ans une entreprise qui assiste les collectivités, propriétaires ou promoteur dans leur projet immobilier. Ayant une expérience de plus de 20 ans sur ces projets je voudrais faire profiter la commune de mon expérience et mes compétences en termes d'urbanisme ou de montages administratifs, juridiques et financiers de projets. Pour avoir aussi travaillé avec un bon nombre de collectivités dans le département de l'Oise, j'étais curieux de passer de l'autre côté de la barrière pour participer à la vie de la collectivité.



Roselyne MONTAGU - née en 1950 - Retraitée secteur social et emploi

Devenue résidente de Courteuil, il y a désormais près de 4 ans, je me suis présentée à la mairie de ce charmant village. Mon premier contact fut Marie-Hélène Nougier, à laquelle j'ai parlé de mon investissement dans le tissu social à Chantilly. Elle a semblé intéressée par mon « profil » ! Un peu plus tard, je rencontrais François Dumoulin avec lequel j'eus une longue conversation sur mes activités passées et présentes. Je souhaitais participer à la vie du village sans pour autant être membre du Conseil. Lorsque François Dumoulin, préparant sa réélection, a souhaité me rencontrer à nouveau, j'ai accepté de faire partie de son équipe en espérant apporter un peu de ce que j'avais appris au long de ma longue vie !! A vrai dire le maître mot : Participer à la vie de mon pays.



1^{ère} adjointe

Marie-Hélène NOUGIER - née en 1965 - Prévisionniste aéronautique

En 2014, nouvelle élue, j'ai tout découvert, de la gestion de notre charmante commune à la politique locale via la Communauté de communes. La mission d'être au service de chacun des habitants sans jamais perdre de vue l'intérêt collectif me plaît. C'est pourquoi aujourd'hui, mon engagement s'inscrit dans la continuité de mes actions des 6 dernières années avec l'objectif qu'elles contribuent toujours au bien-être des habitants de Courteuil. Ainsi je continuerai à m'impliquer tout particulièrement dans les domaines des affaires sociales, de la vie associative, des aides à l'assainissement et maintenant à la rénovation énergétique. J'espère rester à la hauteur de votre confiance.



Virginie PARDO - née en 1965 - Responsable Ressources humaines

Je suis arrivée à Saint-Nicolas il y a plus de 10 ans, tombée sous le charme du village et d'un terrain où ma fille alors âgée de 5 ans se perdait dans les herbes folles. C'est par désir de contribuer plus activement à la vie de ma commune que je me suis présentée aux élections municipales. Cet engagement s'accompagne d'une appétence pour la découverte de nouveaux domaines. C'est avec enthousiasme que je me suis mise à disposition de la commune, à votre disposition, pour porter des sujets qui me sont également chers : participer à la préservation de l'environnement (je représente la commune au PNR), agir pour le bien-être pour chacun d'entre nous dans son quotidien, élaborer le plan de prévention des risques naturels.



3^{ème} adjoint

Thierry THEVENOUX - né en 1969 - Technicien ordonnancement gestion

Fort de l'expérience très enrichissante de mon premier mandat, rempli de rencontres, de décisions, de projets, d'organisation de travaux, de moments festifs et parfois d'inquiétudes, continuer me semblait important. C'est pourquoi, je souhaitais avant tout, en me présentant dans la nouvelle équipe de François, pouvoir apporter une nouvelle fois ma pierre à l'édifice dans ces moments de partage de décisions, et ainsi porter de nouvelles idées et de beaux projets en devenir pour notre commune. Merci de m'avoir accordé votre confiance.



Denise TUSCHE - née en 1945 - Retraitée de l'administration fiscale

Habitante de Saint-Nicolas depuis de nombreuses années, j'ai souhaité intégrer l'équipe de François Dumoulin afin d'aider les habitants de notre commune à s'y sentir bien. Je m'y emploierai avec dévouement pour contribuer dans la mesure de mes moyens au travail et aux projets de l'équipe municipale.



Emmanuel VIELLIARD - né en 1948 - Retraité de l'industrie

Après 42 années passées au service de l'Industrie Française et 5 ans à la tête du CETIM (Centre technique des industries mécaniques) dont le siège est à Senlis, j'ai éprouvé le besoin de continuer à me rendre utile. J'ai donc accepté la proposition de François Dumoulin d'intégrer l'équipe qui s'est présentée aux élections municipales pour m'occuper particulièrement du développement économique de notre belle et dynamique commune.

Vivre ensemble

Comme chaque année, un bref rappel pour nous aider à vivre en harmonie avec nos voisins.



Les poubelles :

Vous avez la possibilité de connaître les jours de ramassage grâce au calendrier annuel fourni par notre communauté de communes et distribué chaque année ou sur le site de la mairie www.courteuil.fr.

Il est de bon usage de sortir la poubelle sur les trottoirs après 19 heures la veille au soir du ramassage. Elle doit dans tous les cas être rentrée dès le lendemain et ne pas rester plusieurs jours aux yeux de tous.



Le bruit :

Le tapage diurne est répréhensible. Un arrêté préfectoral régleme les activités générant des nuisances sonores involontaires et inévitables : Le bricolage, la tonte de pelouse, la taille des haies, l'usage d'un motoculteur et d'autres machines bruyantes sont autorisés dans les créneaux horaires suivants :

- Du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 19h30
- Les samedis de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
- Les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00 ; cependant pour le bien-être de tous, il est d'usage de ne pas faire de bruit les dimanches et jours fériés dans notre village.

Eclairage public

L'année 2020 a vu la continuité des travaux de rénovation de notre éclairage public.

Les travaux de remplacement des lampadaires phase 2 prévus initialement en Mars ont pris un peu de retard à la suite de la pandémie et ont été finalisés au mois de Septembre.

La phase 3 qui devait être programmée au mois de Novembre sera finalement réalisée en Janvier 2021 en fonction du protocole sanitaire et cela marquera la fin de ce programme de travaux.

Ainsi l'intégralité de nos vieilles lampes au sodium et vapeur de mercure auront été remplacées par des lampadaires leds de style plus harmonieux pour notre village, plus respectueux de l'environnement et de la faune nocturne et beaucoup moins énergivore ce qui nous permettra de faire de substantielle économie de consommation d'électricité.

Enfin sur l'ensemble de ces travaux la municipalité après débats a fait le choix de baisser l'intensité lumineuse de 23h à 5h du matin plutôt que d'éteindre totalement l'éclairage public afin de sécuriser la circulation et les riverains.

Travaux

Quelques travaux dans notre commune en 2020 même pendant le confinement.

- **Début 2020 => Réhabilitation de la zone de stockage matériaux des travaux d'assainissement.**

En accord avec la société Colas/Joyeux TP qui en avait fait sa zone de stockage de matériaux la société Catelot a réengazonné et ajouté quelques plantations d'arbres sur la zone située en haut de la rue de la vallée (coût pris en charge en partie par la société Colas).

Prochainement des plots en bois seront installés en bordure de trottoir (au droit du Stop) pour éviter le stationnement de véhicule.

- **Février 2020 => Réfection des allées dans le cimetière.**

Les allées du cimetière avaient besoin d'une remise à niveau pour une meilleure accessibilité. Cela nécessita un décaissage puis la mise en place de 30 tonnes de gravier - mignonette.



- **Début du printemps => préparation de la zone de jeux à côté du cimetière pour nos jeunes enfants.**

La zone de jeux du marais devenant trop abimée et trop humide, nous avons souhaité trouver un emplacement pour accueillir de nouveaux modules de jeux pour nos jeunes enfants. Cet endroit devait être au centre du village et répondre en sécurité pour l'accès de celui-ci.

La société Catelot après avoir élagué quelques branches a préparé et engazonné une partie du terrain situé à côté du cimetière, et une haie végétale a été mise en place pour délimiter la zone de jeux.



- **Mars / Avril => Rampe d'accès pour les personnes à mobilité réduite de la salle polyvalente.**

Depuis quelques temps un trou assez profond s'était formé naturellement au niveau de la rampe PMR de l'ancienne école de Courteuil.

Nous avons donc sécurisé immédiatement l'accès de la rampe et demandé conseil en préfecture et à Ineris (institut national de l'environnement industriel et des risques) avant d'intervenir avec prudence sur ce phénomène inhabituel.

En effet, beaucoup de questionnements sur ce trou :

- Une cavité, un souterrain, une ancienne cave, un simple affaissement de terrain ?
- Quelle profondeur, quelle emprise ?
- Quelle ampleur budgétaire ?

Nous devons avant tout investiguer rapidement en deux phases.

- La première phase étant de faire une fouille afin d'évaluer les dégâts et établir un devis.

Pour cela nous avons fait appel à un spécialiste du terrassement et après 6 m³ de terre et de pierres de taille évacués nous amenant sur la piste d'une éventuelle ancienne fosse septique désaffectée.

- La deuxième phase étant de bien reboucher la cavité et sécuriser définitivement la rampe PMR.

Après acceptation du devis, la cavité a été comblée et tassée puis recouverte de 30 cm de béton, une couche d'enrobé noir a finalisé le tout.

- **7 avril => Mise en place de la signalisation horizontale et installation de ralentisseurs. (coussins berlinois) devant les arrêts de bus.**



Après les réfections de voirie à la suite des travaux d'assainissement collectif et constatant toujours une vitesse excessive des véhicules empruntant nos rues étroites du village, nous n'avons pas d'autres choix que de remettre en place une sécurisation de l'environnement de nos arrêts de bus pour protéger les endroits où nos enfants attendent le car de ramassage scolaire.

- **Juillet / Août => travaux de réfection du bas de la rue Eusèbe Fasquel.**

Depuis plusieurs années la chaussée entre les deux ponts de la rue nous obligeait constamment à reboucher les nombreux nids de poules se formant sans cesse. Nous avons également été dans l'obligation de barrer la route de nombreuses semaines du fait d'inondations répétitives engendrant elles aussi de fortes dégradations de chaussée. En intégrant le fait que ce tronçon de route est malgré tout une chaussée potentiellement inondable, nous nous sommes concertés avec le Syndicat du SAGE (Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux) de la Nonette pour gérer au mieux la façon de procéder.

La commune d'Ailly Saint-Léonard a fait dans un premier temps intervenir une société pour purger le lit du fossé du prince en dessous du pont car l'eau de ruissellement des caniveaux de St Léonard entraîne de nombreuses boues et gravats obstruant celui-ci.

Puis de notre côté nous avons décidé de consolider les 193 mètres de notre rue avec une poutre enterrée en béton côté champs afin d'éviter d'éventuels affaissements puis rehausser la route de quelques centimètres avec un nouvel enrobé en maintenant une pente suffisante pour éviter la formation d'une « grosse mare ». Cependant malgré ce net confort gagné avec cette réfection nous sommes forcés de constater que le rehaussement de la route ne suffit pas en cas de pluies abondantes.

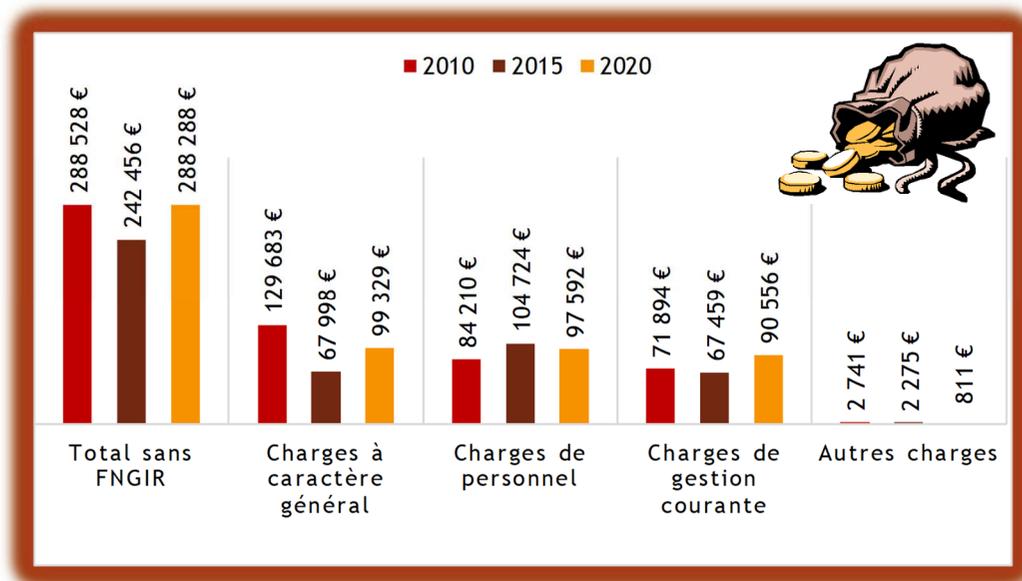
Une deuxième phase plus légère concernant le profil du fossé sera faite afin d'essayer de guider l'eau du champ vers le fossé du prince.



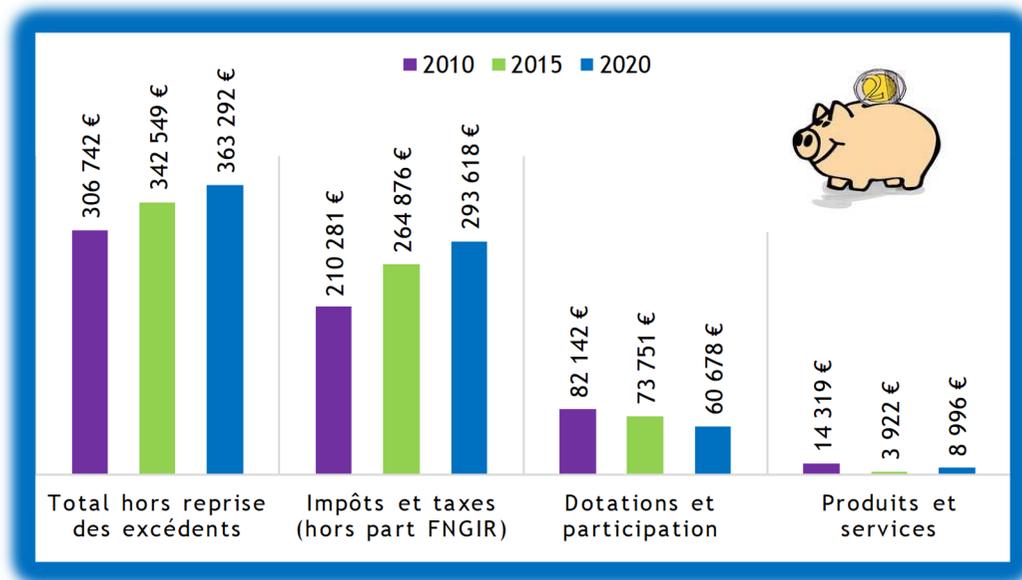
Budget de fonctionnement

Voici comme chaque année depuis 2015 une présentation synthétique des dépenses et recettes de fonctionnement de la commune ainsi qu'une comparaison avec 2010 et 2015.

421 742 € ont été dépensés avec FNGIR*



496 746 € de recettes (avec part FNGIR) hors reprises des excédents



* Les FNGIR (Fonds Nationaux de Garantie Individuelle de Ressources) ont été mis en place en 2011. 20% des communes dont Courteuil reversent à 60% de communes un excédent calculé entre le panier de ressources avant et après la réforme fiscale. Les FNGIR sont gelés depuis 2013, pour Courteuil à un reversement de 133 454 € par an.

LE SIAEP

Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable d'Avilly-Courteuil



Par suite de l'élection en mars 2020 des nouveaux conseils municipaux sur les communes de Courteuil et d'Avilly, une partie des six membres du Syndicat a été renouvelée.

Pour rappel le Syndicat dont le siège est établi en Mairie de Courteuil a en charge de gérer avec notre concessionnaire actuel SUEZ les travaux de renouvellement de conduite d'eau potable sur notre domaine public, de gérer les incidents comme les fuites sur les canalisations, de remplacer les branchements en plomb encore existants du domaine public jusqu'au compteur privatif, de gérer le contrat de concession avec notre prestataire et de garder un lien de proximité avec lui.

Sur la commune de Courteuil, nous avons terminé la partie des remplacements de branchements plomb.

Il reste deux branchements à renouveler sur Avilly.

En 2020, le syndicat a pris en charge des travaux effectués par SUEZ pour le remplacement d'une canalisation en voirie sur laquelle nous avons de nombreuses fuites depuis plusieurs années située rue de la Croix verte à St Léonard.

En attendant une éventuelle reprise de compétence par les communautés de communes, le SIAEP poursuivra au fur et à mesure et en fonction de sa trésorerie le remplacement de conduite d'eau vieillissante sur notre territoire commun avec Avilly.

Nous vous informons qu'en parallèle le syndicat du Sage de la nonette a commandé une étude assez complète sur l'inventaire et l'étude technique de nos captages en eau potable, notre évolution démographique, nos besoins en eau potable sur un territoire très élargi. Nous pourrons ainsi avec cette étude déterminer une orientation assez précise sur les besoins et changements à venir.

NOUVEAUX MEMBRES ELUS POUR LE SIAEP D'AVILLY/COURTEUIL

Pour Avilly :

Madame Emmanuelle NEPOUX
Madame Brigitte MULLEBROUCK
Monsieur Arnaud CALVAR

Pour Courteuil :

Madame Denise TUSCHE
Monsieur Sylvain BRICE
Monsieur Thierry THEVENOUX

Thierry THEVENOUX
Président du SIAEP d'Avilly-St Léonard / Courteuil-St Nicolas d'Acy

La Communauté de Communes Senlis Sud Oise (CCSSO) est notre communauté de communes.

Fonctionnement de la nouvelle mandature :

Afin de tenir compte des évolutions démographiques, et en l'absence d'accord local sur la composition du conseil communautaire, celui-ci est réduit à 44 membres dont 22 délégués pour Senlis, 4 pour Fleurines, 2 pour Chamant, Pontarmé, Thiers-sur-Thève et 1 délégué + un suppléant pour les autres communes. Dans les communes de moins de 1000 habitants (Aumont en Halatte, Barbery, Borest, Brasseuse, Courteuil, Fontaine Chaâlis, Montépilloy, Mont-l'Évêque, Montlognon, Raray, Rully, Villers-Saint-Frambourg-Ognon) les délégués sont dans l'ordre du tableau. A Courteuil le Maire est donc délégué titulaire et le 1^{er} adjoint délégué suppléant.

En septembre 2020, Guillaume Maréchal, Maire de Fleurines, a été élu Président et François Dumoulin, Maire de Courteuil, Vice-Président en charge du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET), du Plan de Déplacements Mutualisés (PDM) et des voies vertes.

La nouvelle organisation souhaitée, permet également d'impliquer plus largement les conseillers municipaux dans les commissions comme suit pour ce qui concerne les élus de Courteuil :

<i>Commissions Intercommunales</i>	<i>Titulaire 2020-2026</i>	<i>Suppléant 2020-2026</i>
Finances et évaluation financière	DORMEUIL Dominique	DUMOULIN François
Aménagement du territoire et solidarités territoriales	THEVENOUX Thierry	DUMOULIN François
Affaires sociales ; service à la population et aux familles	NOUGIER Marie-Hélène	MONTAGU Roselyne
Tourisme et promotion du territoire	DUMOULIN François	GARNIER Charles
Transition climatique et énergétique ; nouvelles mobilités	NOUGIER Marie-Hélène	CENDRES Edwige
Développement économique	VIELLIARD Emmanuel	DUMOULIN François
Préservation et protection de l'environnement	NOUGIER Marie-Hélène	LOGEAIS Bénédicte
Ressources Humaines	DUMOULIN François	CENDRES Edwige

La CCSSO exerce des compétences obligatoires et optionnelles :

Les compétences obligatoires :

- L'aménagement de l'espace pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire ;
- Le schéma de cohérence territoriale (SCOT) et les schémas de secteurs ;
- Les actions de développement économique (ZAC, commerce local, soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire ...) ;
- Promotion du tourisme, dont la création d'offices du tourisme ;
- Aires d'accueil des gens du voyage ;
- Collecte et traitement des ordures ménagères et déchets assimilés.

QUELQUES REALISATIONS DE LA CCSSO

- Rénovation et accueil d'entreprises dans des bâtiments du quartier Ordener.
- Gros travaux de renforcement sur une très importante digue de la Nonette.
- Voie verte Senlis intramuros et Senlis-Chamant sur l'Euro-Véloroute N°3.

Les projets du Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI) en cours d'élaboration

Le PPI est en cours d'élaboration et des arbitrages seront à opérer en fonction des capacités financières de la CCSSO, des nouvelles recettes fiscales (Amazon ...) et de la volonté de maîtriser la fiscalité des ménages. Dans les grandes lignes les projets en discussion sont :

- Reconstruction de la piscine couverte, une dépense quasi obligatoire en pratique puisque l'apprentissage de la nage fait partie des programmes scolaires. Or la piscine actuelle peut à tout moment devenir complètement inutilisable.
- Aménagement de 5 aires de mobilité dans les communes rurales volontaires pour faciliter les déplacements durables voire réduire les besoins de déplacements.
- Mise en œuvre du PCAET voté à l'unanimité et déposé à l'autorité environnementale avant consultation du public. L'isolation des habitations sera un axe prioritaire.
- Mise en œuvre du schéma des voies cyclables en cours de validation. Pour notre commune, le département qui est maître d'œuvre de la liaison Senlis - Vineuil en est au stade du bornage des terrains. Une liaison Saint-Nicolas d'Acy - Senlis est également à l'étude. Les riverains de la rue de la Gatelière seront d'ailleurs consultés à ce sujet.
- Fin du déploiement de la fibre optique (prises supplémentaires, centre de Senlis ...).
- Développement économique : requalification de 2 bâtiments du quartier Ordener, travaux sur la ZAE Senlis Sud Oise, accès ZAE Villevert depuis la RD1330, office de tourisme, CEEBIOS ...
- Financement de la GEstion des Milieux Aquatiques (GEMA) via le Syndicat de la Nonette (SISN) et Prévention des Inondation (PI) via l'entente Oise - Aisne.
- Achats de matériels et aménagements de PAV pour la collecte des déchets
- Création de terrains familiaux locatifs et d'une aire de grand passage toujours en réflexion.

Vos élus portent la voix des Courtiliens à la CCSSO, dans un esprit communautaire et veulent inscrire notre commune dans un projet de territoire ambitieux.

ASSEC

ASsociation pour la Sauvegarde de l'Église et du patrimoine culturel de Courteuil

Notre Association confinée n'a pas pu cette année donner un concert ou une conférence et offrir aux habitants de notre commune une rencontre culturelle et patrimoniale dans notre belle église.

REMERCIEMENTS

Depuis de nombreuses années l'ASSEC participe financièrement à la préservation de notre patrimoine. Dernières en date : réfection du calvaire, installation de sanitaire dans la sacristie de l'église.

Je voudrais cette année rendre hommage à notre Président d'honneur et ancien Maire Jacques Foureaux.

Jacques eu la foi et la volonté nécessaire pour sauver notre église avec l'accord des différents conseils municipaux qu'il présida. Toutefois, ne voulant pas grever les finances communales, il proposa la création d'une Association prenant à sa charge les travaux nécessaires à la reprise du culte dans notre église fermée pendant 12 ans.

Jacques Foureaux, enfant de Courteuil, brillant élève à l'institution de Saint-Vincent entra à l'Ecole Normale, condisciple de Jean D'Ormesson, il en garda le goût de la philosophie et de la politique.

Je veux relater son intérêt pour Charles Péguy et les recherches qu'il fit sur son dernier parcours.

Charles Péguy orphelin élevé par une mère rempailleuse de chaises fut également boursier élève de l'Ecole Normale, écrivain, journaliste, socialiste, chrétien exigeant, nationaliste, pour lui (la race française est le fruit millénaire d'une correspondance entre un peuple et une terre irriguée par des siècles de christianisme).



De droite à gauche :

Jean Aubert, Jacques Foureaux, Robert Albrand et Pierre Blanchard réunis dans l'église de Courteuil le 15 juin 2013

Jacques passionné par le rayonnement de Charles Péguy suivit sa retraite à la tête de ses soldats en 1914 au travers de la forêt d'Hâlatte, passant de nuit le 2 septembre par Courteuil pour mourir lors d'un assaut désespéré d'une balle en plein front à Villeroy.

A notre ancien Maire et notre Président d'Honneur toute notre reconnaissance.

L'ASSEC et son Président
Jean AUBERT

Les associations subventionnées par la municipalité



AU5V (Association des Usagers du Vélo, des Voies Vertes et Véloroutes des Vallées de l'Oise)

Objet : Promotion de la pratique des circulations douces, conseil à la création des itinéraires cyclables et des voies vertes - www.au5v.fr

Président : Thierry ROCH - **Contact :** contact@au5v.fr - 06 29 43 71 31



CSASL (Club Sportif d'Avilly Saint Léonard)

Objet : Club de football - www.csavilly.footeo.com

Président : Luc PERIGALT **Contact :** luc.perigault@chanel.com 06 80 18 46 01

Entraîneur : Marc VINCENT **Contact :** ent.marcvincent@orange.fr 06 09 96 48 56



TCASL (Tennis Club d'Avilly Saint Léonard)

Objet : Club de Tennis - www.tcasl.fr

Président : Thierry MAMAN - **Contact :** tennis.avilly@gmail.com - Sophie Favrot : 06 31 01 98 12



Au
rendez-vous
des
Ecoliers

ARDE (Au Rendez-vous Des Ecoliers)

Objet : Services Périscolaires de l'école de la Nonette + mercredi et vacances scolaires (Garderie - Centre de Loisirs des 3 à 12 ans) - www.sites.google.com/prod/view/aurendezvousdesecoliers

Présidente : Camille BLANCHER - **Contact :** aurendezvousdesecoliers@gmail.com - 06 79 57 27 47

ABC

Objet : Apprentissage de l'anglais pour les 3 -11 ans

Présidente : Céline BOCAHU - **Contact :** celine.bocahu@laposte.net - 06 62 85 26 00

Arts et musiques de la Nonette

Objet : Ecole de musique et de qi jong

Présidente : Marielle MAMAN - **Contact :** marielle.maman@free.fr - 06 85 74 33 88

Chorale d'Avilly St Léonard et Courteuil « la clef des chants »

Objet : Chorale - www.choraleavillycourteuil.wordpress.com

Vice-Président : Eric BRAVET - **Contact :** bravete@orange.fr - 06 63 93 28 83



VILLA'JOIE

Objet : Organisation de manifestations culturelles et récréatives pour les habitants de la commune

Présidente : Patricia LAUGEROTTE - **Contact :** patricia.laugerotte@gmail.com - 06 20 27 08 44



CSASL

La saison 2019/2020 a été très compliquée à gérer avec des annulations, des reports de match, des mises en place sanitaire très strictes à respecter et, je tiens à le signaler, respectées par tous aussi bien les petits que les grands.

Il a fallu adapter les jours et les horaires des entraînements.

Le championnat malheureusement n'a pas été jusqu'à son terme aussi bien pour nos jeunes que nos adultes.

La pandémie ne nous a pas non plus permis de fêter les 100 ans du club, la brocante, le vide grenier, les feux de la Saint Jean et les tournois pour nos jeunes.

Notre trésorerie en a été fortement impactée.

Tous les membres du bureau, dirigeants, entraîneurs, éducateurs et joueurs ont toujours répondu présent pour faire face à cette situation extrêmement compliquée à vivre et à gérer.



Le positif c'est que cette situation nous a permis de nous rapprocher, d'échanger nos idées et d'aborder différemment notre organisation et je tiens personnellement à remercier les 120 licenciés et la mairie pour l'accompagnement et le soutien.

Luc PERIGAULT
Président du CSASL



TCASL

L'année 2020/2021 au sein du Tennis Club d'Avilly-Saint-Léonard a repris dès septembre et sera très agréable malgré la pandémie

L'école de tennis, avec à sa tête notre professeur Patrick Begoux secondé par Anthony Maillard, est toujours très active. Nous accueillons cette année 34 Jeunes de 5 à 18 ans tous les samedis matin, dès 9h pour les plus courageux et jusqu'à 13h. Les enfants sont toujours aussi contents de profiter des conseils de leurs professeurs, dans une ambiance détendue mais néanmoins sérieuse.



Le groupe d'adultes du dimanche matin s'est, quant à lui, encore étoffé. Autour de Yacine Diane, nous sommes désormais une quinzaine.



Merci à tous les participants persévérants de notre tournoi d'hiver 2020. Nous espérons que cela vous a permis de mieux vous connaître. Félicitations à nos deux finalistes Nicolas Tavernier et Loïc Prian qui ont pu clôturer ce premier tournoi le 4 juillet dernier. Nicolas est devenu notre champion 2020.



Nous vous remercions de respecter les consignes sanitaires et le protocole de reprise de la FFT.

Nous vous rappelons qu'il faut être à jour de sa cotisation pour occuper les courts. Les anciens adhérents qui n'auraient pas encore rendu leurs clés sont priés de le faire auprès d'un membre du bureau.

Nous vous souhaitons une très belle année 2021 !

Vous trouverez toutes les informations importantes sur notre club sur le site www.tcasl.fr



ou contactez-nous tennis.avilly@gmail.com .

Le bureau du TCASL

Président : Thierry Maman ; Trésorière : Marie-Noëlle Lehembre ;
Secrétaire : Sandrine Guerreiro ; Communication : Sophie Favrot.

ARDE - Au Rendez-vous Des Ecoliers

Le service enfance associatif de l'école de la Nonette

L'association Au Rendez-Vous des Ecoliers (ARDE) organise l'accueil des enfants :

- avant et après la classe
- les mercredis
- une partie des vacances scolaires



Depuis cette année, la garderie est joignable par téléphone au 07 56 015 015 (aux heures d'ouverture).

Garderie périscolaire : 7h30-8h45 puis 16h15-19h30

Mercredis (en période scolaire) : 7h45 -18h45 (pré-inscription obligatoire)

Vacances : 7h45-19h00 (pré-inscription obligatoire)

Les enfants sont encadrés par des animatrices et réalisent des activités manuelles ou de plein-air, des jeux collectifs.



Le centre de loisirs cherche des animateurs diplômés ou stagiaires BAFA pour les vacances scolaires. Si cela vous intéresse, n'hésitez pas à nous contacter.

Contact : aurendezvousdesecoliers@gmail.com

Site internet : <https://www.aurendezvousdesecoliers.com>

Camille BLANCHER
Présidente



ABC

L'ABC est une association créée en 2011 par la volonté de certains parents d'enfants et le soutien des mairies de Courteuil et d'Avilly-Saint-Léonard.

Elle a pour objectif de favoriser par l'intermédiaire d'un enseignant anglophone, l'apprentissage de l'anglais de manière ludique (chansons, jeux traditionnels, contes, arts plastiques, ...) et l'ouverture à d'autres cultures.

Les enfants sont accueillis de 3 à 11 ans, soit de la petite section de maternelle au CM2, répartis en trois groupes.

Initialement, les cours avaient lieu tous les samedis matin pendant 1h30 dans l'ancienne école de Courteuil, mais avec la crise sanitaire, ils se font désormais par visioconférence.

Pour plus de renseignements, vous pouvez me contacter :
06.62.85.26.00 / celine.bocahu@laposte.net



Céline BOCAHU
Présidente

La Clef des Chants Chorale d'Avilly St Léonard et Courteuil

L'année 2020 a été très douloureuse pour la Chorale car notre Présidente Annie TANGUY est décédée le 10 juin. Nous gardons en mémoire son formidable courage, sa joie de vivre, sa gentillesse et son éternel sourire.

Les activités de la chorale ont été très réduites cette année en raison de la crise sanitaire. En effet les répétitions sont impossibles et tous les concerts annulés, hormis quelques séances en début d'année et au mois de septembre mais qui n'ont pas permis de finaliser un quelconque projet.

Dès que la situation le permettra, nous vous accueillerons le mercredi soir à la Maison des Associations d'Avilly Saint-Léonard à partir de 20h30. Notre répertoire est varié, nous explorons tous les genres et toutes les périodes, musiques de la Renaissance, airs d'opéra, grands classiques, musique sacrée mais aussi Brel, Brassens, Ferrat et tant d'autres....

Venez nombreux car nous avons besoin de renfort tant dans les voix masculines que féminines.

Eric BRAVET
Vice-Président

Arts et Musique de la Nonette



Depuis de nombreuses années, notre association, propose aux enfants de nos villages des cours individuels de musique ainsi que des cours de formation musicale en petits groupes. Les adultes sont aussi les bienvenus.

- Le lundi, Michel Diot accueille les guitaristes et accordéonistes à la maison des associations d'Avilly.
- Le mercredi, Ioulia Adamova enseigne le piano tandis que Christine Pinon propose des cours de violon ; toutes les deux dispensent aussi des cours de formation musicale.



Merci à nos professeurs : Christine Pinon, Ioulia Adamova et Michel Diot

La Covid 19 a fortement impacté notre structure ; enseignants et élèves ont dû apprendre à travailler leur art à distance ; je tiens tout particulièrement à remercier les professeurs, les enfants et leurs parents pour leur investissement et leur soutien durant cette période.

Septembre 2020, nous craignons une baisse des inscriptions, nos élèves ont répondu présents, merci de votre confiance.

Soyons optimistes et espérons que 2021 nous permettra d'assurer un maximum de cours en présentiel (dans le respect des règles sanitaires...).

Nos projets : l'ouverture d'une classe d'éveil, des cours de danse country pour les adultes.

Depuis le premier confinement, les cours de **Qi Gong** sont à l'arrêt, Jean-Claude Tanguy (notre trésorier et animateur bénévole) préviendra les personnes concernées lorsque la reprise sera possible.

L'audition qui, chaque année, permet à nos élèves, professeurs et parents de se retrouver et de découvrir les œuvres travaillées lors des cours n'a pas pu se dérouler, osons espérer que nous pourrions nous réunir prochainement.

L'enseignement à distance n'est qu'une solution temporaire, rien n'équivaut à l'échange, les conseils, les encouragements d'un professeur à ses élèves.

Ce fut un crève-cœur de voir l'école primaire et le périscolaire fonctionner et de ne pouvoir accueillir nos élèves.

Musique, sport, arts... sont **essentiels** à la formation de nos jeunes citoyens.

*De la musique avant toute chose...
De la musique encore et toujours.
(Paul Verlaine)*

Merci à ma fidèle équipe :
Sylvie Baltayan secrétaire ;
Jean-Claude Tanguy trésorier ;
Marie-Christine Rio

Marielle MAMAN
Présidente



*Quelques élèves en action :
Dès décembre, les cours ont pu reprendre, en tenant compte du protocole sanitaire et des impératifs du couvre-feu.*

Rendez-vous fin Août, début Septembre 2021, pour les prochaines inscriptions.

Renseignements : marielle.maman@free.fr



VILLA'JOIE

Villa'joie vous propose des animations pour tous !

Depuis 6 ans l'objectif de l'association, en collaboration étroite avec la Municipalité, est d'animer le village en proposant diverses activités (Chasse aux œufs, Mardi Gras, Halloween, fête du village, spectacle de Noël pour les enfants...).

Ce n'est malheureusement un secret pour personne
l'année 2020 n'aura pas été une année comme les autres !

Comme pour la plupart des Associations, Villa'Joie a dû suivre à la lettre toutes les consignes sanitaires prescrites et la plupart de nos manifestations et activités habituelles n'ont pu se tenir ou avoir lieu.



Aussi, les Jeudis de Villa'Joie ont malheureusement été contraints de fermer leurs portes dès le début du mois de mars.



Nous gardons toutefois l'espoir que tous ensemble nous viendrons à bout de cette pandémie dans les mois qui viennent et nous espérons ainsi vous retrouver, tous en forme, pour profiter encore de ces moments de convivialité et de gaieté que vous savez si bien partager ensemble.

J'en profite pour vous rappeler que, dès que cela sera possible, vous pourrez venir nous rejoindre chaque jeudi de 14h30 à 17h30 et jouer en toute simplicité et bonne humeur au

Tarot, à la Belote, au Rumikub, au Triamino, au Scrabble etc... et participer à nos traditionnels repas d'été et de fin d'année.

Nous accueillerons bien évidemment tous les nouveaux venus avec grand plaisir.

La fête de la Saint-Jean 2020 n'ayant pu avoir lieu nous mettons d'ores et déjà les bouchées doubles pour 2021. La date fixée est le samedi 19 Juin !

Les prestataires retenus en 2020 ont été recontactés et ont tous accepté de reporter leurs prestations pour 2021.

Alors nous sommes plein d'espoir pour la tenue de cette manifestation, ce qui signifierait que nous aurions vu le bout du tunnel de la situation sanitaire actuelle.

Gardons tous le moral, soyons prudents, respectons les consignes et ... croisons bien fort les doigts !

Patricia LAUGEROTTE
Présidente



TELETHON 2020

Chacun connaît les conditions particulières de la tenue, cette année, du Téléthon avec notamment l'impossibilité de mettre en place nos habituelles animations et actions, comme la distribution et la vente de gâteaux maison et d'articles de Noël.

Mais c'était sans compter sur la très grande générosité des habitants de notre commune qui, grâce à la remise de chèques de dons en deux points, un à Courteuil et un à Saint-Nicolas d'Acy, a permis de remettre la somme de 1400 euros directement à l'AFM.

Ceci constitue une véritable performance dans le contexte particulier de cette année, car cette somme est quasiment identique à celle de 2019.

Que les donateurs en soient ici chaleureusement remerciés.

Pour information, voici les chiffres définitifs TELETHON 2020 nous concernant ainsi que le montant total remis à l'AFM

Courteuil : 1400€ - Chantilly : 989€ - Gouvieux : 1345€ - Vineuil Saint-Firmin : 3859€
Soit un total de 7 593€

Patricia Laugerotte et Janette Demilly
Organisatrices

Des sapins pour Noël

En cette période difficile, il nous est apparu sympathique de donner à notre village un petit air de Noël.

Aussi avons-nous contacté, au pied levé, Monsieur le Maire pour la fourniture et la mise en place de plusieurs sapins repartis entre Courteuil et Saint-Nicolas d'Acy.

C'est avec la participation spontanée de plusieurs habitants que ces 4 sapins ont pu être décorés.

Nous remercions tout particulièrement Mme Liouzas et Mme Lerebert qui ont participé à la mise en valeur de ces arbres en fournissant les éléments de décoration nécessaires.

Il s'agissait cette année d'un coup d'essai mais nous espérons bien reconduire cette opération en décembre 2021, avec des sapins plus grands et encore mieux décorés grâce à la participation souhaitée des enfants du village !



Patricia Laugerotte
Présidente de Villa'joie

Le Repas des Aînés

Le repas des aînés, rassemble chaque année de nombreux habitants de plus de 65 ans.

Il est organisé et offert par le centre communal d'action sociale (CCAS).

Tout est fait tout pour que le plus grand nombre y participe ; chaque participant peut inviter un conjoint qui n'aurait pas encore l'âge, un enfant ou un ami, de plus une solidarité existe et est organisée entre voisins pour que les personnes non-motorisées puissent y être conduites.

En début d'année, c'est un événement festif très attendu.



Le lundi 27 janvier 2020, 75 convives étaient présents au restaurant "La Rotonde" (INFA Le Manoir) à Gouvieux. Dans ce lieu prestigieux, la fondation INFA dispense depuis 1977 des formations en hôtellerie-restauration.

Tous étaient très heureux de se retrouver et ont apprécié l'excellent repas énoncé, préparé et servi par les étudiants.

Qu'il fut encore difficile de se quitter...



MENU

Velouté Dubarry

Terrine de Poisson à la Grenobloise

Ballotine de Volaille aux Cornes d'Abondance,
Ecrasé de Pommes de Terre aux Herbes fraîches

Assiette de Fromages et Salade

Opéra



Un habitant très spécial



Il existe dans notre village un habitant très spécial, un habitant qui a besoin de notre protection à tous. Un habitant en voie de disparition. Actuellement en forte régression et très menacé à la limite nord de son aire de répartition (Angleterre, Belgique, Luxembourg). Il a disparu des Pays-Bas, de Slovaquie et de la Slovénie.

Il n'aime ni la sécheresse et encore moins la pollution. Non, il aime les eaux claires et bien oxygénées. Ce sont en général des ruisseaux, rigoles, drains, fossés alimentés ou petites rivières ou encore ruisselets très ombragés. Sa sensibilité à la qualité de l'eau fait de cette espèce un indicateur potentiel de la qualité des habitats. Depuis plusieurs années la commune met tout en œuvre pour protéger son habitat sous l'égide du Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France et du Parc Naturel régional. Alors parfois, certains d'entre vous pourrons trouver le marais mal entretenu avec une prolifération d'orties. Le choix a été fait de tondre de grandes travées de promenade et de favoriser le développement naturel de la flore dans cette zone humide, hors de ces chemins tondus. En effet, les principales pratiques susceptibles d'avoir des incidences sont :

- ✓ la pollution des cours d'eau (pollutions agricoles, industrielles et urbaines)
- ✓ la dégradation de son habitat (fauchage, curage des fossés, piétinement, destruction des ripisylves, canalisation des cours d'eau, etc.)
- ✓ la modification du régime hydrologique des cours d'eau
- ✓ l'urbanisation, cabanisation
- ✓ la dé-végétalisation des berges

Notre habitant est d'autant plus précieux que sa reproduction est délicate. Le développement larvaire dure une vingtaine de mois dont deux hivers. La larve supporte mal l'assèchement et le gel, elle est également assez sensible à la pollution organique. Les femelles peuvent pondre dans les tiges à tissus relativement mous de divers espèces (Callitriches, Elodées, Potamots...), mais la majorité des observations concerne *Berula erecta* et *Helosciadium nodiflorum*. Les œufs éclosent 3 à 6 semaines après la ponte.



Callitriches, Elodées, Potamots, Berula erecta et Helosciadium nodiflorum.

L'avez-vous aperçu ? Il habite le marais ou plus exactement le petit ru qui longe les jardins familiaux. Il s'éloigne peu de son habitat, souvent moins de 100 m au cours de toute sa vie.

Vous l'avez reconnu ? Il était invité dans notre bulletin municipal « Rétrospective 2019 ».

C'est l'**Agrion de Mercure** ou « Coenagrion mercuriale » (de son nom latin) présenté ci-dessous par un spécialiste du PNR. Son nom lui vient de la tache noire du deuxième segment abdominal chez le mâle, c'est le symbole du mercure. Les femelles sont plus sombres, et sans détails remarquables.



Les anglais l'appellent « southern damselfly », la « demoiselle du sud ». Cet insecte mesure de 27 à 31 mm (l'aile postérieure mesure de 12 à 21 mm).

Vous pourrez l'observer de mi-mai à mi-août. Les agrions adultes capturent des insectes volants pour se nourrir.

Le PNR (Parc Naturel Régional) Oise-Pays de France

La création du Parc

Face à l'urbanisation croissante et à la fréquentation massive des forêts, des voix s'élèvent pour la protection de la vie animale dès 1970.

Appuyée quelques années plus tard par les élus, la création d'un parc naturel se révèle être un enjeu majeur mais complexe. La nécessité de protéger, d'organiser un territoire à la croissance grandissante et dévastatrice devient incontournable. L'équation est de taille : préserver le patrimoine naturel et l'histoire de notre territoire face à un développement économique galopant à une trentaine de km de Paris et jouxtant l'aéroport de Roissy Charles de Gaulle, 9^{ème} aéroport mondial.



La création du Parc se fera par décret du Premier ministre le 13 janvier 2004.

Le parc c'est aussi :

20 000 hectares de forêt, constituant ainsi le massif des Trois Forêts (un ensemble forestier quasi-continu du Val d'Oise aux Ardennes).

170 Km de réseau hydrographique

Le PNR Oise - Pays de France aux portes de l'agglomération parisienne

Les missions du Parc

Le Parc naturel régional Oise - Pays de France est géré sous la forme d'un syndicat mixte composé des collectivités territoriales*. Vous l'aurez compris, les missions du Parc sont multiples. Elles ont pour principal objectif l'harmonie dans le développement de nos territoires. Une harmonie qui apparaît parfois bien fragile entre les vivants et l'économie galopante. Le Parc c'est aussi une marque déposée qui favorise la mise en valeur de notre cadre de vie. En préservant la faune, la flore et notre patrimoine culturel l'activité du PNR contribue à l'attractivité de notre région. Nous pouvons tous agir et interagir avec les projets du PNR. Selon notre appétence, nous pouvons apporter notre aide pour porter les valeurs écologiques du Parc en protégeant la biodiversité dans nos jardins par exemple, ou encore en privilégiant les circuits courts.

LA CREATION D'UN PARC VISE DONC A

- préserver et valoriser les patrimoines naturels et culturels,
- favoriser le développement économique et la qualité du cadre de vie,
- contribuer à l'aménagement le territoire,
- informer et sensibiliser habitants et visiteurs,
- conduire des actions expérimentales ou innovantes.



Combien d'entre nous prennent plaisir à ramasser quelques fleurs lors des promenades ? Quoi de plus frais et ravissant qu'un bouquet de fleurs des champs négligemment assemblées dans un vase ?

Le Parc Naturel Régional Oise - Pays de France dénombre sur son territoire environ 1000 espèces de fleurs sauvages dont 415 espèces d'intérêt patrimonial parmi lesquelles 51 sont menacées. Ces mêmes fleurs qui faneront dès le lendemain dans nos maisons. Peut-être pourrions-nous privilégier une photo à la cueillette.

Le saviez-vous ?



Le logo du parc évoque le patrimoine naturel et forestier du parc (le pic-vert) ainsi que son patrimoine historique et culturel (les quatre feuilles symbolisent l'ornementation gothique).

* plus de détails des instances et des actions du Parc disponibles sur le site du PNR www.parc-oise-paysdefrance.fr

Le frelon nous donne le bourdon

Après un répit en 2019, notre commune n'a pas échappé à l'invasion cette année. Il faut dire qu'il ne s'y trompe pas : de l'air pur, des ruches, de l'eau, tout ce qu'il recherche pour prospérer.

En plus des dégâts sur les ruches domestiques, cette espèce exotique envahissante a également un gros impact sur la biodiversité. On estime qu'il y a 9000 ouvrières qui consomment 1 kg d'insectes par jour dans un nid tel que celui qui a été détruit derrière le moulin de Courteuil et dont on voit encore les restes dans les arbres.

Du côté sécurité publique, une pique de frelon asiatique n'est pas plus dangereuse que celle d'une guêpe ou d'un frelon européen qui est d'ailleurs plus gros. Ce qui pose un problème c'est le caractère plus agressif de la bestiole et le danger de piqûres multiples. En 2020, un agriculteur est décédé dans son tracteur victime de multiples piqûres après avoir touché un nid avec un broyeur de végétaux.

Pour ces raisons, le conseil municipal a décidé que la commune prendrait en charge la destruction des nids. Nous sommes de fait intervenus 7 fois cette année.

Pour respecter les règles de la commande publique, en cas de besoin il faut joindre au plus vite la Mairie qui passe commande elle-même auprès d'un prestataire agréé et de grande confiance.

Aucun remboursement à posteriori n'est possible.



Seuls les frelons asiatiques sont pris en charge (pattes jaunes, corps noir et orange). Les autres hyménoptères font partie de la biodiversité, et sont pris en charge par les pompiers s'il y a un danger particulier.



L'avez-vous su ? L'avez-vous vu ?

Samedi 25 janvier : dernière cérémonie des **VŒUX DU MAIRE** de la mandature 2014-2020. C'est entouré de ses adjoints et conseillers que François Dumoulin a prononcé ses vœux aux habitants venus comme chaque année très nombreux. Cette année, élections municipales (des 15 et 22 mars) obligent, interdiction pour lui de dresser un bilan ou même d'annoncer de futurs projets, il en a donc profité pour remercier les employés municipaux présents et son équipe.



Cory Neau (Conseillère départementale) entourée par Jérôme Bascher (Sénateur et Conseiller départemental de l'Oise) et François Dumoulin lors des vœux



Lundi 27 janvier : à 12h20 quasiment tous les participants au **REPAS DES AINES** étaient déjà réunis au restaurant "La Rotonde" à Gouvieux et s'extasiaient de l'accueil et du lieu. Les 75 habitants qui se sont inscrits pour participer à ce repas après un apéritif, ont pu déguster d'excellents mets et vins. C'est un moment festif où tous nos aînés ont plaisir à se retrouver.

Vendredi 21 février : **TRAVAUX AU CIMETIERE** ; Pour la sécurité de tous et faciliter l'entretien, les allées sont stabilisées et remises en état avec une confortable couche de mignonette.

Mardi 3 mars : Conseil Municipal à 20h30.

Dimanche 15 mars : Premier tour, et unique tour à Courteuil des **ELECTIONS MUNICIPALES**.

Mardi 17 mars : à 12h début du **CONFINEMENT**

Dès le Mercredi 18 mars : vous l'avez peut-être entendu, à 20h et jusqu'à la fin du confinement, pour **SOUTENIR LES SOIGNANTS**, Monsieur Philippe Convert a régalé la rue de la Nonette de 4 morceaux de trompette, trompe de chasse et clairon. Si les premiers jours seuls 3 ou 4 voisins s'associaient entre chaque morceau par des bruits de casseroles, crécelles, sifflets etc.... c'est rapidement tous les riverains de la rue qui à 20h s'unissaient pour manifester leur reconnaissance envers le personnel médical, en première ligne dans la crise du coronavirus. Bravo et Merci à tous !

LA LOI DU 23 MARS 2020

Pour des raisons sanitaires exceptionnelles, la loi prévoit que la prise d'effet des mandats soit reportée mais que "Les élus dont l'élection est « acquise » à l'issue du premier tour des élections municipales du 15 mars 2020 ne verront pas leur mandat électif remis en cause". Ainsi, pour Courteuil, les assemblées délibérantes élues en 2014 et leurs exécutifs voient leurs mandats et fonctions prorogés jusqu'à la prise de fonction des nouveaux conseillers.

Dès le Samedi 21 mars : MISE EN PLACE DE 3 SERVICES DE LIVRAISON A DOMICILE, jusqu'à la fin du confinement une quinzaine de foyers ont utilisé un des 3 services de livraison de courses à domicile proposés et livrés par la Mairie (Carrefour Contact, La Ruche Qui Dit Oui, la Volaille).

Dimanche 29 mars : OUVERTURE DE LA PLAINE, son accès avait été interdit par le Préfet par crainte d'afflux de promeneurs. Si la forêt reste interdite, finalement nous pouvons traverser la route départementale pour nous dégourdir les jambes, dans la limite du kilomètre.

Lundi 12 mai : FIN DU CONFINEMENT, Monsieur Convert va pouvoir souffler et les enfants sont heureux de retourner à l'école.

Vendredi 15 mai : distribution du masque de la région de l'opération « UN MASQUE POUR CHACUN » afin que les habitants des Hauts-de-France puissent être gratuitement équipés d'un masque.

Mercredi 20 mai : DISTRIBUTION DES MASQUES commandés par la commune via la CCSSO. Ils devaient être livrés le 2 mai, mais ont pris un peu de retard.

Jeudi 28 mai : REUNION D'INSTALLATION du Conseil Municipal à 20h30. Afin de pouvoir respecter les consignes de distanciation liées à l'épidémie de la Covid 19, elle s'est tenue dans le bâtiment technique rue du Marais. C'est durant cette réunion, qu'a eu lieu l'élection du Maire, Monsieur François Dumoulin, sous la présidence de la doyenne d'âge Madame Denise Tusche.



Puis l'élection des 3 adjoints, Madame Marie-Hélène Nougier et Messieurs Sylvain Brice et Thierry Thévenoux, et enfin l'élection des délégués communaux siégeant dans différentes instances : CCSSO (Communauté de Communes Senlis Sud Oise), SE60 (Syndicat d'Energie de l'Oise), SIAEP (Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable), PNR (Parc Naturel Régional), ADTO (Assistance Départementale pour les Territoires de l'Oise), ADICO (Association pour le Développement et l'Innovation numérique des Collectivités), école de la Nonette, défense, CCAS (Centre Communal d'Action Social).

MERCI

Vous avez été nombreux à proposer votre aide durant ce premier confinement. Soyez-en chaleureusement remerciés.

Le maître mot de Monsieur le Maire :
« **s'en sortir sans sortir** ».

Mercredi 24 juin : Le Parc Naturel Régional Oise-Pays de France et le Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France proposaient une **VISITE DU MARAIS** de Courteuil à la découverte de l'agrion de mercure.

Lundi 29 juin : Conseil Municipal à 20h30

Jeudi 2 juillet : GRDF procède à des travaux de **RENFORCEMENT DE SON RESEAU DE GAZ**. De ce fait la circulation, rue de la gatelière sur sa partie débouchant sur la départementale, y a été interdite jusqu'au 21 août.

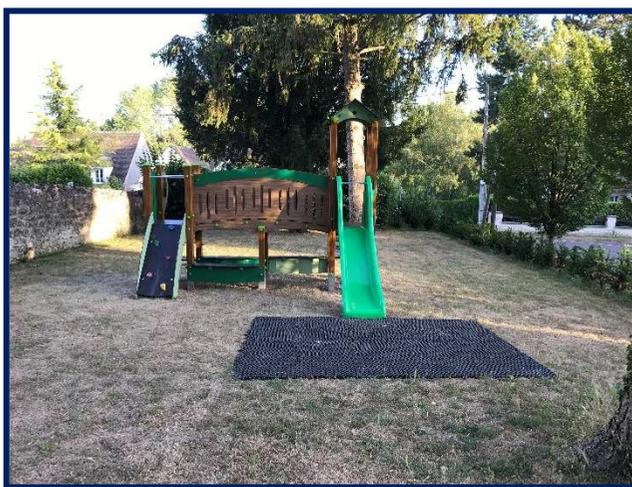
Samedi 19 juillet : l'**OPERATION DE NETTOYAGE**, organisée par Catherine et Claude Poitout, sans communication a réuni 5 personnes, qui ont passé deux heures, à ramasser les nombreux débris négligemment jetés le long de la Route Départementale.



DU PRINTEMPS A L'AUTOMNE

Catherine et Claude Poitout grands amoureux de la nature et de notre village, se sont évertués à le garder propre, en nettoyant les fossés et entretenant les massifs de rosiers. Qu'ils soient ici chaleureusement remerciés.

Lundi 27 juillet : début de l'**INSTALLATION DE L'AIRE DE JEUX**. Cette aire, pour les enfants de 2 à 8 ans, s'étend sur une surface gazonnée d'un peu plus de 400 m², et comprend :



une grande structure (avec 2 tours, des bancs, 1 toboggan, 1 échelle verticale, 1 mur d'escalade, 1 passerelle et 1 panneau ludique),



une Maisonnette épicerie (avec 2 bancs et 1 table intérieure, des comptoirs et 1 panneau ludique pour 2 joueurs), un pont de corde et 3 jeux à ressorts (permettant d'accueillir 1, 2 et 4 enfants). Le jeu à ressort caméléon est inclusif c'est-à-dire adapté aux enfants non valides.

Mardi 28 juillet : début du **RENFORCEMENT DE LA VOIRIE** rue Eusèbe Fasquel. Première intervention de la saison contre les **FRELONS ASIATIQUES**.

Lundi 7 septembre : La mairie passe à la **FIBRE OPTIQUE**. Les secrétaires devraient moins se plaindre des lenteurs d'internet.

Mardi 15 septembre : **HOMMAGE A JACQUES FOUREAUX, MAIRE HONORAIRE**. La situation sanitaire n'a pas permis de rendre au mois de mai un hommage à celui qui fut durant plus de 30 ans Maire de notre village.

C'est donc en cette belle fin de journée que sa famille, ses deux successeurs à la Mairie, Messieurs Pierre Blanchard et François Dumoulin, ainsi qu'un grand nombre de conseillers municipaux se sont réunis devant la tombe de notre ancien Maire, Jacques Foureaux, pour un vibrant hommage et la pose d'une plaque commémorative par Monsieur le Maire.



Mardi 15 septembre :

Conseil municipal à 20h30.

CONSEIL DU 15/09/2020

Vote d'une motion de soutien aux parents d'élèves relative à la nécessité d'ouvrir une classe supplémentaire à l'école de la Nonette.

Vendredi 25 septembre : **VISITE DE MONSIEUR ERIC WOERTH**. Le député de la circonscription a passé près de 2 heures avec les élus de la commune pour faire connaissance. A cette occasion de nombreux sujets furent évoqués.



Le député Éric Woerth au centre,
entouré de conseillers municipaux, serez-vous les reconnaître ?

Vendredi 24 octobre : un **COUVRE-FEU** est mis en place de 21h à 6h.

Vendredi 30 octobre : début du 2^{ème} **CONFINEMENT**. La remise en place de la livraison à domicile est peu utilisée.

Mercredi 11 novembre : l'état d'urgence sanitaire n'a pas permis la tenue de cet **HOMMAGE A TOUS LES MORTS POUR LA FRANCE** qu'ils soient civils ou militaires. C'est donc uniquement entouré de ses adjoints que François Dumoulin a lu le message de Madame Geneviève Darrieussecq, ministre déléguée auprès de la ministre des Armées, chargée de la mémoire et des anciens combattants.



Jeudi 3 décembre : conseil municipal à 20h.

Mardi 8 décembre : Etablissement du 1^{er} **CONSTAT DES CONCESSIONS EN ETAT D'ABANDON**. Cette liste ainsi que celle des concessions arrivées à terme sont affichées à la mairie et au cimetière.

Mardi 15 décembre : fin du **CONFINEMENT**

Pierre Denise et le Moulin de la Surprise

Les moulins ont été très nombreux sur la Nonette dont le lit est en grande partie canalisé, constitué des biefs qui se succèdent. Le moulin de la Surprise date du XI^{ème} siècle et dépendait du Prieuré de Saint-Nicolas d'Acy. Il a été moulin à huile, à blé, à fouler le drap, les blanchisseries étaient réputées dans la vallée de la Nonette, puis filature de coton, filature de laine et scierie de pierres.



La roue du moulin Denise (Moulin de la Surprise)

Le moulin de la Surprise, est pour la plupart des habitants le moulin Denise du nom d'Emile Denise qui en devint propriétaire en 1882. Ce dernier possédait un atelier de mesures linéaires, situé à Paris rue de la Perle, près du Faubourg Saint Antoine, ancienne maison rachetée à Charles Barbier, ce qui explique la marque de fabrique que l'on retrouve

sur tous les articles avec les initiales C.B. pour Charles Barbier. Cet atelier manque de place et Emile Denise décide de transférer la fabrique de Paris à Courteuil au hameau de Saint-Nicolas d'Acy pour profiter de la force hydraulique de la rivière. Il fabrique alors des mètres linéaires ou pliants, des toises et des pédimètres pour mesurer les pointures des chaussures.

En 1911 la roue de la scierie est remplacée par une turbine hydraulique. Dans les années 1920, René Denise succède à son père et poursuit la production jusqu'en 1937. Une crise oblige alors l'atelier à changer d'orientation : le travail du bois toujours mais pour produire des jouets éducatifs et des règles destinées à familiariser les écoliers avec le calcul : additions, soustractions et tables de multiplications, la fameuse règle à calculer à tête noire, que nous sommes nombreux à avoir eu dans notre trousse d'écolier.

C'est à partir de 1949 que la 3^{ème} génération, avec Pierre Denise, produit sur le site sous la marque "D.E.N". Il fabrique alors des règles pour les dessinateurs industriels qui travaillent sur des tables à dessin. Il a y a eu jusqu'à une vingtaine d'ouvriers, surtout des ouvrières dont certaines habitent encore le village. Le bois utilisé était de l'alisier provenant de Haute Marne, et fréquemment utilisé en ébénisterie pour ses qualités mécanique et de stabilité. Le bois était étuvé, dessévé, et stocké en face de l'usine rue de la Vallée. Une odeur particulière dont les anciens se souviennent s'en échappait et caractérisait l'endroit que l'on reconnaissait les yeux fermés. Un scieur détaillait ensuite les arbres en planchettes de 53cm et 30cm, puis chaque ouvrière menait à bien les différentes opérations nécessitant l'emploi de huit machines en passant plusieurs fois sur la même. Ces règles de précision étaient très prisées des architectes et dessinateurs industriels. Ce savoir-faire était d'ailleurs reconnu à l'international puisque sur les 800 jeux de règles fabriqués chaque mois au plus fort de l'activité, un tiers était exporté vers l'Allemagne, la Suisse, l'Angleterre et l'Italie.



Toujours à la pointe de la technologie dans son domaine, Pierre Denise fit construire une nouvelle machine très innovante et de son invention pour produire des règles en plexiglass. Malheureusement elle fut peu utilisée car avec l'avènement de l'informatique et du dessin assisté par ordinateur (DAO), l'activité de l'entreprise a fortement décliné au milieu des années 1990. Les dernières ouvrières furent licenciées en 1997 et la liquidation prononcée en 2008.

Pierre Denise, avec son Ami Pierre Fourreau, aimait faire visiter son usine et sa maison. Nous avons plusieurs fois eu la chance de pouvoir nous laisser emmener dans ses mémoires et dans ses explications techniques. L'atelier de l'étage est particulièrement émouvant avec les postes de travail qui ont été laissés en l'état par les ouvrières, comme si elles étaient juste parties déjeuner. Pierre Denise s'est éteint le 25 juillet dans sa 94^{ème} année non sans avoir marqué notre village de sa renommée. Il repose désormais au cimetière de Senlis. Quelle nouvelle page s'écrira-t-elle dans ce lieu millénaire chargé d'histoire ??

NB : Les références historiques ont été publiées par Marie-Noëlle Duchesne dans le bulletin municipal de janvier 2008

Le Bulletin Municipal de COURTEUIL - Février 2021 - exemplaire gratuit - dispensé du dépôt légal éditeur auprès de la Bibliothèque nationale de France (BNF), Editeur : Mairie de Courteuil, 1 rue de la Nonette, 60300 Courteuil - Directeur de la publication : François Dumoulin - Responsable de la rédaction : Marie-Hélène Nougier - Rédacteurs : Sylvain Brice, François Dumoulin, Marie-Hélène Nougier, Virginie Pardo, Thierry Thévenoux. Contributeurs : les Présidents et Présidentes des associations - Participation, corrections : Jean-Henri Antunes, Bénédicte Logeais, Éric Martin, Geneviève Mathis Roselyne Montagu, Denise Tusche, Emmanuel Viellard - Réalisation : Marie-Hélène Nougier - Maquette : Julien Guillou - Crédits photo : François Dumoulin, Daniel Laugerotte, Marie-Hélène Nougier, Thierry Thévenoux, Gérard Uyttersprot, les Présidents et Présidentes des associations.

Imprimé par : I.M.P. LEBAS, 60300 Senlis - Tirage : 320 exemplaires

Urgences

112 : Pour toutes les urgences composez le 112
Ce numéro est prioritaire et fonctionne sur les téléphones fixes et portables.
Vous serez redirigés vers le service approprié.

18 : Pompiers

12 : SAMU

17 : Police

Mairie

Mairie de Courteuil

courteuil.mairie@wanadoo.fr

03.44.53.26.16

1, rue de la Nonette - 60300 COURTEUIL

Dentiste

Urgence dentaire

Dimanches et jours fériés

03.44.23.25.31

Hôpitaux / Cliniques

Groupe Hospitalier Public du Sud de l'Oise

Hôpital de Senlis

03.44.21.70.00

Avenue Paul Rouge - 60300 SENLIS

Infirmiers

Infirmiers

Dimanches et jours fériés

03.44.23.60.00

Pharmacie

Pharmacie de garde

32 37

Médecin

Médecin de garde

Nuits, dimanches et jours fériés

15

Services Publics

Mairie de Courteuil

courteuil.mairie@wanadoo.fr

03.44.53.26.16

1, rue de la Nonette - 60300 COURTEUIL

Sapeurs-Pompiers *Composer le 18*

03.44.60.76.42

2, rue du Moulin St-Etienne - 60300 SENLIS

Ordures Ménagères

Environnement@ccsso.fr

03.44.99.08.61

CCSSO 30, avenue Eugène Gazeau - 60300 SENLIS

Urgences Médecins Oise

24h/24

03.44.66.44.66

Gendarmerie *composer le 17*

03.44.53.02.97

SUEZ

Fermier Eau Potable

Urgence 24h/24 : 0977 401 119

Service Client : 0977 408 408

